



Commission scolaire
des **Patriotes**

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2018

ÉTABLISSEMENT ÉCOLE LUDGER -DUVERNAY

ANNÉE 2017-2018

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération* et *cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Ludger-Duvernay
--	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{er} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86%.
---	--

OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2018, augmenter la proportion d'élèves ayant développé la compétence « Organiser son travail ».

INDICATEUR : En juin 2018, le pourcentage des élèves qui maîtrisent cette compétence à la fin de chacune des années.	CIBLE FINALE : Augmenter de 1 % le nombre des élèves qui maîtrisent cette compétence à la fin de chacune des années du 3 ^e cycle.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Grilles d'autoévaluation et d'évaluation pour chaque cycle	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Planifier et appliquer progressivement des stratégies développant la compétence dans une perspective d' initiation au préscolaire et au 1 ^{er} cycle, d' utilisation au 2 ^e cycle et de consolidation au 3 ^e cycle, cela à l'aide de grilles d'autoévaluation et d'évaluation pour chaque cycle (préscolaire- 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e cycle).	Enseignants	Tout au long de l'année	Conseillers pédagogiques

Résultats obtenus <ul style="list-style-type: none"> • Le document de consignation a été créé et sera utilisé à partir de septembre 2017. Cela n'a pas empêché chaque enseignant de mettre en place un outil adapté à chacun des niveaux lui permettant de porter un jugement sur la compétence • La mise en place de routine et l'enseignement de procédures lors de l'utilisation de matériel amènent un sentiment de sécurité et développent la responsabilisation des élèves • L'enseignement explicite des stratégies d'organisation du travail (agenda, gestion du temps avec le chronomètre...) encourage la responsabilisation des élèves 	Recommandations et ajustements proposés <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'enseignement des stratégies • Consignation des observations afin de documenter la compétence • Utilisation des grilles deux fois par année
--	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Ludger-Duvernay

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) : Cet objectif sera travaillé ultérieurement. Il sera libellé dans la convention en 2011-2012.	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	---	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
D'ici juin 2018, tenir deux activités en lien avec la transition primaire-secondaire et la transition préscolaire-primaire

INDICATEUR : Le nombre d'activités de transition	CIBLE FINALE : D'ici juin 2018, maintenir 2 activités de transition préscolaire-primaire et primaire-secondaire	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Participer aux comités	Enseignants, direction	Tout au long de l'année	Direction, comité, CP
2. Intégrer les enseignants dans le processus de transition	Enseignants et direction	Tout au long de l'année	Direction
3. Favoriser les échanges entre les enseignants	Enseignants, direction	Tout au long de l'année	Direction
4. Mise en place du code de révision et de correction pour tous les cycles	Enseignants, direction	Tout au long de l'année	Direction, comité, CP

Résultats obtenus

- Activités favorisant les transitions procédurales et sociales entre le préscolaire et la première année
 - Visite d'une classe de 1^{re} année
 - Récréations avec les grands
 - Visite d'un élève de 1^{re} au préscolaire
 - Présentation d'un document de photographies permettant aux élèves de se familiariser avec leur milieu scolaire par la TES
 - Routine de 1^{re} année vécue par des élèves plus fragiles du préscolaire
 - Lecture aux élèves du préscolaire par les élèves de 1^{re} année

- Activités favorisant les transitions primaire/secondaire
 - Utilisation du code de révision et de correction commun à tous les niveaux
 - Discussion entre les enseignants (cycle et niveau) quant aux exigences envers les élèves et sur les attentes de la progression des apprentissages

Transmission d'informations sur les travaux du comité

Recommandations et ajustements proposés

- S'attarder davantage à la transition académique
- Uniformiser le vocabulaire d'apprentissage
- Participer aux différentes formations offertes dans le cadre des travaux des comités
- Mettre en place graduellement les moyens de transition proposés par les comités.
- Poursuivre l'utilisation du code de révision et de correction de la 1^{re} à la 6^e année
- Favoriser les échanges entre les enseignants
- Poursuivre les visites des écoles secondaires

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Ludger-Duvernay
--	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2018, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles.

INDICATEUR : Le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles, par sexe.	CIBLE FINALE : Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles, par sexe.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Le résultat moyen des élèves dans GPI ou LUMIX	ANNÉE D'APPRÉCIATION 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Vivre des activités de lectures quotidiennes variées et des activités de lecture développant l'autonomie (ex : Les 5 au quotidien, projets de lecture, lecture à la maison...).	Enseignants, parents Educatrices SDG	Tout au long de l'année	Bibliothécaire de l'école ou CSP, CP
2. Participer à un programme de conscience phonologique (exemple : <i>Petit mot j'entends tes sons, Raconte-moi les sons, La Roue...</i>).	Enseignants Orthopédagogue	Tout au long de l'année	Service des ressources éducatives, CP
3. Enrichir les collections de la bibliothèque scolaire afin de soutenir des projets spéciaux.	Enseignants, bibliothécaire Direction	Tout au long de l'année	Bibliothécaires CSP, CP
4. Modéliser et enseigner les stratégies de lecture.	Enseignants, orthopédagogue	Tout au long de l'année	CP
5. Vivre des activités de lecture au service de garde	Educatrices SDG	1 fois par mois	Bibliothécaire école et CSP

Résultats obtenus

	LECTURE			
	2015-2016		2016-2017	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1^{er} cycle	81.6 %	77.2 %	80.6	79.8
2^e cycle	75.4 %	75.5 %	80.6	77
3^e cycle	79.2 %	77.3 %	80.6	78.2

Filles :

1^{er} cycle : Diminution de 1 %

2^e cycle : Augmentation de 5.2 %

3^e cycle : Augmentation de 1.4 %

Garçons :

1^{er} cycle : Augmentation de 2.6 %

2^e cycle : Augmentation 1.5 %

3^e cycle : Augmentation de 0.9 %

Recommandations et ajustements proposés

- Notre objectif d'augmenter de 1 % le résultat final en lecture a été atteint pour l'ensemble des cycles visés sauf pour le 1^{er} cycle où l'on note une diminution de 1 % chez les filles.
- Développer une routine de lecture à la maison.
- Travailler en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation.
- Favoriser la poursuite de l'accompagnement des orthopédaogues en classe pour s'assurer du transfert des stratégies de lecture travaillées avec les élèves à risque ou en difficultés.
- Investir dans l'achat de livres dans les classes tout en tenant compte des intérêts des garçons.
- Favoriser la récupération en lecture
- Poursuivre le cercle de lecture dans certains niveaux
- Utiliser le nouveau manuel en 5^e année.
- Continuer l'intégration de la littérature jeunesse en français et dans les autres matières.
- Poursuivre les réflexions dans le cadre du comité transition préscolaire/primaire et mettre en place les changements proposés pour la 1^{re} année : n'évaluer que la compétence « communiquer oralement » à la première étape.
- Demeurer à l'affut des signes d'un trouble potentiel du langage écrit chez les élèves qui présentent des difficultés
- Superviser et soutenir rigoureusement la mise en place des outils technologiques pour les élèves devant en bénéficier (titulaires, spécialistes et orthopédaogues)
- Poursuivre les différentes activités de réinvestissement en lecture au service de garde.

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Ludger-Duvernay

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
D'ici juin 2018, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles.

INDICATEUR : Le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles, par sexe.	CIBLE FINALE : Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles, par sexe.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Le résultat moyen des élèves dans GPI ou LUMIX	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Faire vivre de façon régulière des dictées variées.	Enseignants	Tout au long de l'année	CP
2. Faire vivre des exercices de conscience phonologique (exemple : les orthographe approchées).	Enseignants Orthopédagogue	Tout au long de l'année	CP
3. Utiliser des outils variés reliés à la grammaire et l'orthographe lexicale (ex: Grammaire 3D, le code de révision et de correction commun, dictionnaires spécialisés, scénarios pour mieux écrire, ateliers d'écriture...).	Enseignants	Tout au long de l'année	CP
4. Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire	Enseignants	Tout au long de l'année	Ressource externe
5. Modéliser et enseigner les stratégies en écriture.	Enseignants, orthopédagogue	Tout au long de l'année	CP

Résultats obtenus

	ÉCRITURE			
	2015-2016		2016-2017	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1^{er} cycle	81.8 %	77.5 %	81	78.8
2^e cycle	74.7 %	74.3 %	78.5	73
3^e cycle	78.3 %	73.3 %	81.7	75.6

Filles :

1^{er} cycle : Diminution de 0.8 %

2^e cycle : Augmentation de 3.8 %

3^e cycle : Augmentation de 3.4 %

Garçons :

1^{er} cycle : Augmentation de 1.3 %

2^e cycle : Diminution de 1.3 %

3^e cycle : Augmentation de 2.3 %

Recommandations et ajustements proposés

- Notre objectif d'augmenter de 1 % le résultat final en écriture a été atteint chez les filles au deuxième cycle et chez les garçons au 1^{er} et 3^e cycle. Nous constatons une diminution chez les filles au 1^{er} cycle et chez les garçons au 2^e cycle.
- Poursuite des ateliers d'écriture en 2^e année
- Amorce des ateliers d'écriture en 3^e année
- Utilisation d'un langage commun en lien avec les ateliers d'écriture au premier cycle
- Travail en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation
- Poursuite de l'accompagnement des orthopédagogues en classe pour s'assurer du transfert des stratégies d'écriture travaillées avec les élèves à risque ou en difficultés.
- S'approprier et appliquer le code de correction et de révision commun, au 1^{er} et 2^e cycle.
- Poursuivre l'utilisation du code de correction commun arrimé au secondaire, au 3^e cycle.
- Poursuivre la mise en place des scénarios pour mieux écrire au premier cycle.
- Poursuivre l'enseignement unique de l'écriture cursive dès le préscolaire.
- Récupération en écriture
- Exploitation du thème de la littérature jeunesse en 17-18
- Utilisation d'un nouveau manuel en 5^e année
- Participer aux formations offertes sur la nouvelle grammaire

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Ludger-Duvernay
--	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2018, augmenter de 1 % le résultat final en lecture des élèves ayant un plan d'intervention.
--

INDICATEUR : Le résultat final en lecture des élèves ayant un plan d'intervention.	CIBLE FINALE : Augmenter de 1 % le résultat final des élèves ayant un plan d'intervention.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats des élèves à risque ou HDAA dans GPI ou dans Lumix.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Utiliser le modèle du plan d'intervention en lien avec le modèle RAI	Équipe-école, direction	Tout au long de l'année	SPI, CP, document de références pour la rédaction
2. Utiliser le référentiel de l'école en orthopédagogie avec liste établissant les critères de priorité.	Enseignants, direction, orthopédagogues	Tout au long de l'année	CP en adaptation scolaire, orthopédagogue
3. Utiliser les temps d'arrêt et les rencontres multis pour effectuer le suivi des élèves prioritaires.	Enseignants, direction, orthopédagogues, professionnels, ressources externes	Tout au long de l'année	CP
4. Utiliser efficacement des budgets allocation EHDAA et les montants alloués dans les nouvelles mesures	Direction, comité EHDAA et enseignants	Juin 2017 à juin 2018	Agent de bureau
5. Utiliser les outils technologiques pour les élèves en difficulté de lecture et/ou d'écriture.	Enseignants, direction, orthopédagogue	Tout au long de l'année	CP

Résultats obtenus

	Lecture (élèves avec PI)			
	2015-2016		2016-2017	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1 ^{er} cycle	63.5 %	67 %	64.8 %	70 %
2 ^e cycle	67 %	67.4 %	70.4 %	67.6 %
3 ^e cycle	73 %	72.4 %	70.8 %	70.9 %

Filles :

1^{er} cycle : Augmentation de 1.3 %

2^e cycle : Augmentation de 3.4 %

3^e cycle : Diminution de 0.2 %

Garçons :

1^{er} cycle : Augmentation de 3 %

2^e cycle : Augmentation de 0.2 %

3^e cycle : Diminution de 1.5 %

Recommandations et ajustements proposés

- S'approprier la structure proposée en transition préscolaire primaire et mettre l'insistance sur la prévention des difficultés et la priorisation des services chez les plus jeunes.
- Poursuivre l'appropriation des nouveaux éléments de la démarche du plan d'intervention en lien avec la RAI
- Poursuivre les moyens mis en place. Les temps d'arrêt s'avèrent intéressants pour établir les cas prioritaires et pour avoir une vue d'ensemble des besoins de la clientèle de l'école.
- Maintenir la mise les travaux du comité multi intégrant les orthopédagogues, professionnelles et TES
- Favoriser l'appropriation des outils technologiques en lien avec les troubles d'apprentissage spécifiques par les divers intervenants impliqués auprès de l'élève utilisateur. L'utilisation de certains programmes augmente la réussite des habiletés d'écriture des élèves en difficulté d'apprentissage et leur sentiment de sécurité face à la tâche.
- Maintien et bonification du service en éducation spécialisée
- Maintenir l'implication accrue des parents auprès de leurs enfants en difficultés.
- Revoir fréquemment durant l'année l'offre de service afin de s'assurer de répondre aux besoins prioritaires, en rencontres multi
- S'assurer de répondre aux besoins des élèves devant bénéficier d'outils technologiques, se maintenir à jour sur les nouvelles propositions technologiques.
- Poursuivre les formations offertes aux enseignants responsables d'élèves HDAA, à besoins particuliers
- Maintenir, si possible, l'offre de formation aux parents

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>			Nom de l'établissement : Ludger-Duvernay
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.	COMMENTAIRES (au besoin) : Les cibles seront déterminées à partir de la lecture faite en juin 2011 (mesure de point de départ sera l'année 2010-2011).	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études	

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2017-2018, maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer de 2 les événements en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

INDICATEUR : En juin 2018, le nombre de plaintes et d'événements liés au plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	CIBLE FINALE : Maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer annuellement de 2 les événements liés au plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Registre des plaintes et nombre d'événements	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Mettre en place une démarche de résolution de conflits avec les élèves.	Tous	Tout au long de l'année	Au besoin, Services complémentaires et direction
2. Favoriser le partage d'informations dès le mois d'août, afin que les enseignants de l'année précédente fassent le suivi avec les enseignants de l'année actuelle au sujet du vécu social et des moyens mis en place pour maintenir le sentiment de sécurité des élèves.	Enseignants	Août	Rencontres bilan
3. Modéliser les bons comportements avant l'application du code de vie (enseignement des comportements attendus)	Tous	Tout au long de l'année	Services complémentaires
4. Participer aux ateliers préventifs (ex : Ribambelle, utilisation partielle du programme Vers le Pacifique au préscolaire, Gang de choix, ateliers avec le policier communautaire, ateliers habiletés sociales).	Enseignants, T.E.S., psychoéducatrice	Tout au long de l'année	Policier communautaire
5. Utiliser le protocole d'intervention contre l'intimidation et la violence.	Tous	Tout au long de l'année	CP, ressources externes
6. S'assurer d'une cohérence dans les interventions faites par le personnel <ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des codes de vie de l'école et du service de garde • Valorisation des comportements adéquats (ex : tableau d'honneur...) 	Tous	En tout temps	CP, direction et OPP

Résultats obtenus

- Implication des élèves dans l'élaboration de règles de jeux extérieurs
- Utilisation du livre d'or
- Concernant le PLVI, en 2016-2017 :
 - Aucune plainte
 - Signalements :
 - 1^{er} cycle : 5 évènements (3 élèves)
 - 2^e cycle : 3 évènements
 - 3^e cycle : 3 évènements
- Beaucoup d'évènements se passent en transition, sur l'heure du dîner ou à la récréation
- Il y a très peu de vol, de taxage ou d'intimidation
- Nous constatons plus de signalements en lien avec les actes physiques

Recommandations et ajustements proposés

- Poursuivre les moyens mis en place.
- Poursuivre la transmission d'informations par l'enseignant de l'année précédente et par la direction et/ou les professionnels au titulaire, en début d'année.
- Poursuivre les démarches entreprises pour l'aménagement de la cour d'école et la structure d'encadrement des jeux sur la cour pour l'école et le service de garde.
- Réfléchir à la poursuite d'un programme d'ateliers préventifs par les professionnels et le policier communautaire, s'assurer du réinvestissement en classe le cas échéant
- Poursuite de l'utilisation au besoin et de la bonification de la trousse d'outils préventifs
- Maintenir l'accompagnement des éducatrices du SDG dans la gestion des élèves à risque et maintenir une structure favorisant les échanges entre les divers intervenants impliqués auprès de ces élèves.
- Être plus vigilants quant aux comportements inadéquats et agir rapidement en respectant la structure mise en place
- Assurer un enseignement explicite des comportements attendus tout au long de l'année
- Favoriser l'enseignement des comportements attendus, la prévention plutôt que la punition, tout au long de l'année
- Mise en place d'une structure rigoureuse du suivi des élèves à risque responsabilisant l'ensemble du personnel
- Poursuite de la réflexion de notre système d'encadrement par le comité responsable et l'ensemble de l'équipe.
- Participation de tous aux formations offertes par Richard Robillard et réinvestissement des outils proposés
- Appropriation des méthodes d'intervention non-violentes proposées en capsule d'informations pour tout le personnel
- Mise en place, si possible, d'ateliers d'habiletés sociales conditionnellement au langage commun qui sera utilisé et au réinvestissement qui sera fait en classe.
- Favoriser davantage l'utilisation des gestes de réparation et accompagner les élèves dans cette démarche à l'aide d'une banque d'idées communes
- Concertation concernant l'outils de valorisation école qui sera utilisé en 17-18

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Ludger-Duvernay
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sain.	COMMENTAIRES (au besoin) :
PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études	

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
OBJECTIF MESURABLE : Sensibiliser les élèves à une alimentation saine dans notre école. D'ici juin 2018, tenir deux activités visant à assurer aux élèves une saine alimentation.	

INDICATEUR : Maintenir une activité scolaire et parascolaire liée à la saine alimentation.	CIBLE FINALE : Maintenir un nombre minimal de 2 activités par année pour l'ensemble des élèves.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Inventaire des activités réalisées.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Planifier et se concerter en équipe enseignants sur les activités scolaires liées à la saine alimentation.	Enseignants	I fois dans l'année	Au besoin, fiches d'experts, conseillers pédagogiques
2. Planifier et se concerter en équipe éducatrices (SDG) sur les activités scolaires liées à la saine alimentation. (ex : dégustation, bricolage, jeux animés, jeux sportif...)	Éducatrices Direction (pour que le lien se fasse)	Mars 2018	Au besoin, fiches d'experts, conseillers pédagogiques
Résultats obtenus <ul style="list-style-type: none"> Ateliers de cuisine dans le cadre du concours croc santé Mise en place d'un partenariat avec Métro, Verchères Activités sur le thème de l'alimentation (lecture, communication orale, dégustations, sciences, défi tchin-tchin...) 	Recommandations et ajustements proposés <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les moyens mis en place. Respect rigoureux de la politique alimentaire en lien avec les collations, tenant compte des allergies et des élèves à besoins particuliers. Poursuivre les activités proposées lors du mois de la nutrition 		

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Ludger-Duvernay

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sain.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la course continue utilisé par les enseignants en éducation physique.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique. D'ici juin 2018, améliorer ou maintenir le nombre d'élèves qui réussissent l'évaluation de la condition physique.

INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves qui réussissent l'épreuve de la course en continu de la CSP en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e année.	CIBLE FINALE : Augmenter de 1 % le pourcentage d'élèves ayant réussi l'épreuve de la CSP	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Évaluation de la condition physique de chacun des élèves avec l'outil test de course continue pour tous les élèves en fin de cycle (2 ^e , 4 ^e et 6 ^e année).	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Planifier des activités encourageant un mode de vie sain et actif.	Enseignants	Tout au long de l'année	Fiches d'expert, CP
2. Valoriser les élèves ayant le plus amélioré leur condition physique chaque année.	Enseignants, éducateur physique	À différents moments dans l'année	Modalités à déterminer (ex : tableau d'honneur d'éducation physique)
3. Participer au Défi des pairs ou autres projets équivalents (Défi Pierre Lavoie)	Éducateur physique	Un moment dans l'année	Équipe-école, parents, CP
4. Participer à l'épreuve de la course continue pour les élèves en fin de cycle.	Éducateur physique	Fin d'année	CP
5. Participer à la Marche 1-2-3	Tous	Octobre 2017	OPP, ressources externes
6. Intégrer des activités sportives à la planification hebdomadaire du service de garde.	Service de garde	Tout au long de l'année	Base de plein air, ville, organisme communautaire

8. Intégrer un volet sportif aux activités des journées pédagogiques du service de garde.

Service de garde

Tout au long de l'année

Base de plein air, ville, organisme communautaire

Résultats obtenus

Résultats de l'épreuve course continue :

	2015-2016	2016-2017
2^e année	97.8 %	100 %
4^e année	100 %	100 %
6^e année	94.3 %	98,4 %

Recommandations et ajustements proposés

- Notre objectif d'augmenter de 1 % le taux de réussite à l'épreuve de la course continue a été atteint ou maintenu pour tous les cycles. Nos taux de réussite demeurent élevés chez les trois groupes cibles
- Maintenir les moyens mis en place.
- Exploiter le nouveau matériel acheté pour les jeux sur la cour
- Continuer d'augmenter nos résultats au Défi Pierre Lavoie
- Poursuivre l'utilisation des nouveaux outils technologiques mis en place au gymnase
- Mettre en place les recommandations du comité préscolaire/primaire en lien avec le développement de la motricité globale
- Continuer de valoriser l'activité physique

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : Ludger-Duvernay
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le nombre d'élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle. Par choix ou pour prévenir le décrochage. D'ici juin 2019, tenir une activité.

INDICATEUR : Maintenir une activité qui fait connaître les parcours offerts à la formation professionnelle.	CIBLE FINALE : Maintenir une activité.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Vivre la journée carrière et retour en classe.	Enseignants, éducatrices SDG	2 à 3 fois durant le parcours scolaire de l'enfant	Parents, OPP, CP, ressources externes

Résultats obtenus <ul style="list-style-type: none"> Participation à la journée carrière 	Recommandations et ajustements proposés <ul style="list-style-type: none"> Maintenir la journée carrière aux deux ans Mise en place du programme COSP au 3^e cycle
---	--

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2017-2018. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable avant le 1^{er} novembre 2019.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2016-2017, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, tel que prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MELS.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 7 novembre 2017. Le numéro de la résolution est le .

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____